

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:361049-2013:TEXT:FR:HTML>

**France-Ajaccio: Services d'études
2013/S 208-361049**

Avis de concours

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ville d'Ajaccio
Mairie d'Ajaccio, 2 avenue Sérafini, BP 412
À l'attention de: M. Renucci Simon
20304 Ajaccio Cedex
FRANCE
Téléphone: +33 495515284
E-mail: dajcp@ville-ajaccio.fr
Fax: +33 495515240

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice: <http://www.ajaccio.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Mairie d'Ajaccio
avenue Antoine Serafini, BP 412
Point(s) de contact: Service des marchés publics
20304 Ajaccio Cedex
Téléphone: +33 495515284
E-mail: dajcp@ville-ajaccio.fr
Fax: +33 495515240

Adresse internet: <http://www.achatpublic.com>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices

Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices: non

Section II: Objet du concours/description du projet

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:

25/10/2013 S208 États membres - Marché de services - Avis de concours - Procédure restreinte
<http://ted.europa.eu/TED> Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Missions de maîtrise d'oeuvre en vue de l'aménagement urbain du centre Ville d'Ajaccio.

II.1.2) Description succincte:

Dans le cadre du Plan de déplacements urbains, la ville souhaite réaménager l'espace public localisé, pour partie, au-dessus de la dalle du parking en créant une grande place urbaine permettant de réinstaurer un dialogue entre la façade urbaine et le littoral. La mutation de cet espace entraîne une réflexion sur le réaménagement de la place Foch, en continuité, ceci à des fins de sécurité et de mise en accessibilité. La surface opérationnelle de l'ensemble représente environ 45 500 mètres carrés.

La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est fixée à 14 millions d'euros (EUR HT).

L'opération s'étend sur une surface comprise entre les bâtiments du boulevard Roi Jérôme et la mer et englobant le square Campinchi, le quai Herminier, la rue Bessière, le square Elisa, les abords de l'Hôtel de Ville, la place Foch, le quai et le môle. Elle comprend le traitement des espaces situés en bordure du port de plaisance, y compris le prolongement de la place Foch et des terrasses de café (quai Napoléon).

L'opération comporte :

- une tranche ferme consistant en la production d'un avant-projet sur l'ensemble de l'aire d'étude. Cette tranche comprend également l'établissement des dossiers règlementaires liés à l'opération et l'assistance du maître d'ouvrage à l'information du public et à la concertation, ainsi que la réalisation des travaux sur le secteur Square Campinchi,
- 5 tranches conditionnelles consistant en la réalisation des travaux.

Missions demandées : avp,pro dce,act,det,visa,aor (opc en prestation supplémentaire).

II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

79311000

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Critères de sélection des participants:

- a) Conformité administrative et garanties financières;
- b) Qualité conceptuelle de l'aménagement urbain;
- c) Expérience du candidat;
- d) Moyens humains de l'équipe.

III.2) Information relative à la profession

Section IV: Procédure

IV.1) Type de concours

Restreinte

Nombre de participants envisagé: 3

IV.2) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.3) Critères d'évaluation des projets:

- qualité de la solution d'aménagement avec prise en compte des enjeux urbains spécifiques (architectural, esthétique et techniques notamment accessibilité),
- qualité vision coût global du projet dans l'ensemble de ses composantes [Fonctionnelle dont animation, environnementale (ressources naturelles et énergétiques) économique] et cohérence planning,
- compatibilité avec l'enveloppe financière.

IV.4) Renseignements d'ordre administratif

IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:

2013IA000S072

IV.4.2) **Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels**

IV.4.3) **Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

Date: 2.12.2013 - 11:00

IV.4.4) **Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

IV.4.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation**

français.

IV.5) **Récompenses et jury**

IV.5.1) **Information sur les primes:**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

nombre et montant des primes à attribuer: Une prime de 50 000 EUR HT sera versée à chacun des 3 candidats retenus.

IV.5.2) **Détail des paiements à verser à tous les participants**

Cette prime sera payée dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date d'examen des prestations par le jury et au plus tard, dans un délai de 3 mois qui suit la remise des prestations.

IV.5.3) **Contrats faisant suite au concours**

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours: oui

IV.5.4) **Décision du jury**

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: non

IV.5.5) **Noms des membres du jury sélectionnés**

1. la composition du jury sera précisée au règlement de concours

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.2) **Informations complémentaires:**

Les critères sont définis au point ci-après ainsi que les renseignements à remettre au dossier de candidature :

A) conformité administrative : garanties financières et capacités professionnelles:

— lettre de candidature (Dc1),

— déclaration du candidat (Dc2),

— copie du ou des jugement(s) prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,

— déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP,

— renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail,

— Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,

— déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

B) qualité conceptuelle de l'aménagement urbain:

— les candidats fourniront un dossier d'oeuvre permettant d'apprécier la qualité conceptuelle d'aménagement et si possible la "valeur d'usage" des ouvrages conçus (retour des usagers), sans que les oeuvres présentées correspondent nécessairement à l'objet du présent concours. Pour cette présentation, les candidats devront

obligatoirement fournir un support numérique sous la forme d'un diaporama Powerpoint, présentant les dossiers techniques et dont la taille ne devra pas excéder 10 diapositives;

C) expérience du candidat

les candidats fourniront :

— leurs références les plus significatives sur des opérations de complexité équivalente (mais non nécessairement du même type)

— des éventuels éléments d'appréciation complémentaires : engagement dans des démarches environnementales, récompenses, ...

Dossier de références sous forme d'un tableau précisant pour chaque référence, la nature de l'opération, le maître d'ouvrage, la nature des travaux, la mission de maîtrise d'oeuvre et le rôle tenu par le candidat, la complexité et l'importance de l'opération (montant des travaux euro(s) HT, et surface opérationnelle) et l'année de réalisation;

D) Moyens humains de l'équipe

les candidats fourniront :

— la composition de l'équipe, avec justification des compétences (titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et/ou des intervenants affectés à la mission),

— une méthodologie expliquant le fonctionnement de leur équipe : rôle de chacun, fonctionnement interne à la maîtrise d'oeuvre et détail du fonctionnement proposé en lien avec la maîtrise d'ouvrage (5 pages format A4 maximum)

e) Eléments facultatifs qui pourront être pris en compte dans la sélection des candidats :

Les candidats pourront fournir s'ils le désirent :

— une note présentant les motivations particulières de leur équipe - des références d'opérations démontrant un savoir faire dans la maîtrise des délais et coûts de travaux (fournir des comparaisons délais et montants prévisionnels / délais et montants constatés)

En vue de faciliter l'analyse des dossiers de candidature, les candidats voudront bien fournir en complément du dossier papier une clef USB.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex, tél. : +33 495328866, télécopieur : +33 495323855

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, bd Paul Peytral, 13282 Marseille, tél.: + 33 484354554, télécopieur: +33 484354460

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex, tél.: +33 495328866, télécopieur: +33 495323855.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22.10.2013.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

22.10.2013